



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbaux De la M.R.C. Du BAS-RICHELIEU.

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE REGIONALE  
DE COMTE DU BAS-RICHELIEU

Mardi, le 12 janvier 1982

A la première session de la Municipalité Régionale de Comté du Bas Richelieu tenue à l'Hôtel de Ville de St-Ours, située au 2540, Immaculée Conception à St-Ours à 8:30P.M. à laquelle sont présents: M. Robert Fournier, Maire de Sorel, M. Olibar Gravel, Maire de St-Joseph de Sorel, M. Jean-René Hébert, Maire Suppléant de la Ville de St-Ours, M. Aurèle Racine, Maire de Tracy, M. Wildor Hébert, Maire de Massueville, M. Léo Thérroux, Maire de Yamaska, M. Etienne Counoyer, Maire de Yamaska-Est, M. Ubald Nadeau, Maire de St-Aimé, M. Réjean Thérroux, Maire de St-David d'Yamaska, M. Raymond Moudou, Maire de St-Gérard Magella, M. André Villiard, Maire de St-Michel d'Yamaska, M. Fernand Millette, Maire de la Paroisse de St-Ours, M. Réjean Auger, Maire de St-Pierre-de-Sorel, M. Laurent Gaudette, Maire de St-Robert, M. Lucien Chiasson, Maire de St-Roch sur Richelieu, M. Claude St-Michel, Maire de Ste-Anne-de-Sorel, M. Armand Péloquin, Maire de Ste-Victoire, M. Oscar Bardier, Secrétaire du Conseil de Comté de Richelieu formant quorum.

M. Fernand Millette, Maire de la Paroisse de St-Ours procède à l'assermentation du Secrétaire-Trésorier

Je, Luc Allaire, Secrétaire-Trésorier de St-Ours, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Il est proposé par M. le conseiller Ubald Nadeau et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

01-82

### MISE EN NOMINATION POUR L'ELECTION DU PREFET:

1. M. Ubald Nadeau, secondé par Lucien Chiasson propose M. Fernand Millette.
2. M. Léo Thérroux, secondé de M. Wildor Hébert propose M. Armand Péloquin,
3. M. Olibar Gravel, secondé par M. Laurent Gaudette propose M. Robert Fournier.
4. M. Réjean Auger, secondé par M. Robert Fournier, propose M. Aurèle Racine.

M. Robert Fournier se désiste.

Le secrétaire procède au vote secret.

Suite à ce vote secret, M. Fernand Millette est élu préfet de la Municipalité Régionale de Comté du Bas Richelieu avec une majorité absolue.

Le secrétaire procède à l'assermentation du préfet, M. Fernand Millette.

Il est proposé par M. le conseiller Robert Fournier et résolu:  
QUE: M. Oscar Bardier soit nommé secrétaire-trésorier permanent de la Municipalité Régionale de comté du Bas Richelieu selon les modalités et conditions de travail suivantes: Jusqu'au 30 juin 1982 au salaire de \$10,000.00 pour les premiers 6 mois.

02-82

Le Préfet, M. Fernand Millette, procède à l'assermentation du secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté du Bas Richelieu, M. Oscar Bardier.



## Procès-Verbaux De la M.R.C. du BAS-RICHELIEU

Il est proposé par le Conseiller M. Lucien Chiasson et résolu:  
QUE M. Olivar Gravel soit nommé préfet suppléant.

Le secrétaire-trésorier procède à l'assermentation du préfet suppléant.

04-82  
Il est proposé par M. le Conseiller Aurèle Racine et résolu que:  
le lieu des sessions du Conseil de la M.R.C. du Bas Richelieu soit à  
la Maison du Québec, située au 46, rue Charlotte à Sorel.

05-82  
Il est proposé par M. le Conseiller Armand Péloquin et résolu:  
QUE la localisation du bureau du secrétaire-trésorier de la M.R.C. du  
Bas Richelieu soit situé à 520A, Chemin Ste-Victoire à Ste-Victoire de  
Sorel.

06-82  
Il est proposé par M. Olivar Gravel et résolu:  
QUE l'heure des sessions régulières du conseil de la M.R.C. soit fixée  
à 20 heures (heure du Code Municipal).

07-82  
Il est proposé par M. le Conseiller Léo Thérout et résolu:  
QUE l'intervalle entre les séances régulières du conseil de la M.R.C.  
soit une fois tous les deuxièmes mercredis juridiques de chaque mois  
à 20 heures.

08-82  
Il est proposé par M. le conseiller Ubald Nadeau et résolu:  
QUE M. Oscar Bardier soit nommé secrétaire permanent de la Municipalité  
Régionale de Comté du Bas Richelieu selon les modalités et conditions de  
travail suivantes: jusqu'au 30 juin 1982, au salaire de \$10,000.00  
pour les 6 premières mois.

### EMPRUNT TEMPORAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de Comté du Bas Richelieu  
n'a pas encore reçu sa subvention du Ministère des Affaires Municipales;

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de Comté du Bas Richelieu n'a  
pas encore perçu le montant des quotes-parts des municipalités qui la  
composent;

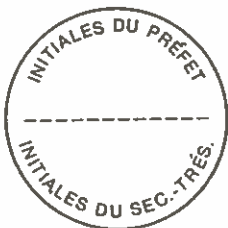
Il est par conséquent: proposé par M. le Conseiller Léo Thérout  
et résolu:

QUE la Municipalité régionale de comté du Bas Richelieu demande  
à la Commission Municipale du Québec, l'autorisation d'effectuer un  
emprunt temporaire de \$10,000.00 aux conditions qu'elle déterminera pour  
une période de 6 mois pour pourvoir aux dépenses d'administration cou-  
rantes.

09-82  
Il est proposé par M. Lucien Chiasson  
secondé par M. Armand Péloquin  
et résolu unanimement qu'un compte soit ouvert à la Caisse  
Populaire de Ste-Victoire au Nom de la Municipalité Régionale de Comté  
du Bas Richelieu et que M. Fernand Millette, Préfet et M. Oscar Bardier,  
Secrétaire-Trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la  
M.R.C. du Bas Richelieu.

Il est proposé par M. Wildor Hébert et résolu que:  
M. Ubald Nadeau et M. Raymond Mondou soient nommés au bureau des délégués.

10-82  
Lettre de M. Lucien Benoit: M. Benoit nous informe des dommages causés  
à sa propriété lors des travaux effectués  
dans le cours d'eau qui longe sa propriété.  
Il dit avoir des dommages pour une somme de  
\$7,500.00. Suite à cette lettre, il est  
proposé par M. Wildor Hébert et résolu de transmettre cette demande  
à notre avocat M. Luc Poupart, si nous recevons des procédures judiciai-  
res.



No. de résolution  
ou annotation

11-82

## Procès-Verbaux De La M.R.C. du BAS-RICHELIEU.

Il est proposé par M. Ubald Nadeau et résolu que:  
la prochaine séance régulière sera tenue le mercredi 10 février 1982  
à 20 heures à la Maison du Québec, 46, rue Charlotte à Sorel.

Le secrétaire procède à la lecture des comptes suivants:

Comptes à payer à Yvon Dagenais:

Municipalité de St-Louis:	59.20
Municipalité de St-Pierre de Sorel	1,381.25
Télébec Ltée (téléphone)	46.70

12-82  
Il est proposé par M. Réjean Auger, secondé par M. Lucien Chiasson  
et résolu que ces comptes soient payés.

13-82  
Il est proposé par Léo Thérooux et résolu que: les frais de repré-  
sentations du préfet, des maires et du secrétaire de l'assemblée soient  
payés immédiatement.

### Avis de motion

Monsieur le Conseiller Léo Thérooux donne avis de motion de la présen-  
tation d'un règlement concernant l'intervalle entre les séances réguliè-  
res de la Municipalité Régionale de Comté du Bas-Richelieu.

Monsieur le Conseiller Armand Péloquin donne avis de motion de la  
présentation d'un règlement concernant la localisation du bureau du  
secrétaire-trésorier.

Monsieur le Conseiller Aurèle Racine donne avis de motion de la présen-  
tation d'un règlement concernant la localisation des sessions du  
Conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Bas-Richelieu.

Monsieur le Conseiller Olivar Gravel donne avis de motion de la pré-  
sentation d'un règlement concernant la fixation de l'heure des séances  
ou sessions régulières de la M.R.C. du Bas-Richelieu.

14-82  
Il est proposé par M. Etienne Cournoyer et résolu que l'assemblée  
soit levée.

PREFET

SECRETARE-TRESORIER